

Étape 13

CONCLURE LA TRANSACTION



Une étape importante... mais aussi le début d'une nouvelle aventure !



LES QUESTIONNEMENTS

C'est le moment décisif et tant attendu !

C'est ici que :

- ➡ Les ententes sont officialisées
- ➡ Les documents sont signés
- ➡ La reprise devient réelle

ACTIONS À RÉALISER

- ✓ Mise en place de la structure légale
- ✓ Les transferts de propriété
- ✓ Signer les actes notariés
- ✓ La transaction financière
- ✓ Les prises de garanties
- ✓ La convention des actionnaires



EXPERTS À CONSULTER

- ➔ Même à l'étape finale, le conseiller aux entreprises demeure un partenaire stratégique pour t'assurer que la démarche se déroule de manière structurée. Il te réfère aux experts également.
- ➔ Ici tu travailles avec tous les experts présents dans ton dossier.



PORTER ATTENTION À :

→ Il est important de comprendre toutes les étapes et les documents que tu signeras pour la transaction.

→ Les experts sont présents pour te guider à ce sujet.

→ Tu dois t'assurer que toutes les conditions sont levées.



ESDAAT

Entente sectorielle de développement
en attraction et établissement durable
en Abitibi-Témiscamingue



SDLE

Service du développement
local et entrepreneurial

MRC La Vallée-de-l'Or



Réseau
accès pme

SDLE de la MRCVO

819 874-4333 – sdle@mrcvo.qc.ca

Responsable régional de « Place aux repreneurs »



CENTRE LOCAL
DE DÉVELOPPEMENT
ROUYN-NORANDA

CLD Rouyn-Noranda

819 762-0142

info@cldrn.ca

CLD ABITIBI

CLD Abitibi

819 732-6918

info@cldabitibi.com



Développement
Abitibi-OUEST

MRC d'Abitibi-Ouest

819 339-5671

mrcao@mrcao.qc.ca

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DU TÉMISCAMINGUE

Société de développement
du Témiscamingue

819 629-3355

info@lasdt.com